

Le PRÉSIDENT: Avant d'ajourner, permettez-moi de faire observer que je n'ai pas encore soulevé la question d'un comité directeur. Nous pourrions bien en former un, comme cela se fait d'ordinaire. D'autre part, nous ne sommes pas bien nombreux et les sujets qui se présenteront étant vraisemblablement de ceux qu'il faudra soumettre à M. Mackenzie aux séances même avant de les débattre, j'ai pensé qu'il valait mieux laisser de côté la formation d'un tel comité directeur.

Au besoin, il conviendrait peut-être, à la fin d'une séance, de suspendre les délibérations publiques et de siéger à huis clos en vue de dresser le programme de la séance suivante. Chaque membre du Comité pourrait alors parler des sujets sur lesquels il entend se renseigner à telle réunion subséquente, et il saurait alors s'il s'agit de choses qui doivent rester secrètes. Ce serait un bon moyen de régler tous les problèmes de cette nature.

M. GREEN: Cela me paraît raisonnable. Il n'y a aucun mal à tenter l'expérience.

Le PRÉSIDENT: Si, au cours d'une séance, un collègue jugeait une question trop délicate pour être l'objet de délibérations publiques, il pourrait me la communiquer par écrit. A la fin de la séance, on ferait évacuer la salle et on réglerait le problème sur-le-champ.

Nos délibérations en seraient accélérées, ce me semble. De plus, notre Comité comptant quatorze membres, un comité directeur me paraît superflu.

A-t-on autre chose à ajouter?

M. MACKENZIE: Pour ce qui regarde les exposés de faits, nous autoriseriez-vous à ne préparer que des notes servant de guide à un entretien familial? Si vous vouliez ensuite un texte écrit, il serait facile de l'établir. Je vous avouerais que la préparation de mémoires de ce genre est une tâche ardue. Je préférerais improviser, ce qui permettrait au Comité d'orienter le débat dans le sens qu'il désire.

M. BREITHAUP: Les sténographes devraient-ils assister à toutes les séances?

M. COLDWELL: M. Mackenzie pourra nous indiquer les passages à supprimer du compte rendu.

M. MACKENZIE: Aux séances tenues ici, j'ai l'intention de ne pas toucher aux sujets classés, mais il y a tout de même ample matière à étude. Les entretiens secrets auront lieu à Chalk-River.

M. COLDWELL: Donc, à moins d'instructions contraires de votre part, tout ce qui se dira ici figurera dans le compte rendu.

M. MACKENZIE: Oui. Des sujets d'ordre confidentiel pourront surgir, mais, normalement, je ne soulèverai pas de questions auxquelles je ne voudrais pas répondre.

Le PRÉSIDENT: Êtes-vous satisfaits, messieurs.

M. BREITHAUP: Ma foi, oui. Je propose l'ajournement.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, la séance est levée.

Le Comité s'ajourne au mardi 8 novembre 1949, à 10 h. 30 du matin.